



Lettre aux apporteurs du Marché aux Truffes de Sainte-Alvère

Objet : marché aux truffes de Sainte-Alvère 2021-2022

21/1172
PhD/AR

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que le marché aux truffes de Sainte-Alvère 2021-2022 débutera le **lundi 29 novembre 2021**. Il retrouvera son emplacement traditionnel à l'intérieur de la Halle aux Truffes.

Un protocole sanitaire, allégé par rapport à la saison dernière, est néanmoins maintenu pour la sécurité de tous. Je vous invite à en prendre connaissance plus en détails dans le document ci-joint.

L'accueil des trufficulteurs aura lieu sous le barnum installé sur le parvis de la Halle (par la porte côté Place du Marché aux Truffes), **de 8 heures à 9 heures**. Aucun apporteur ne sera accepté après 9 heures.

Le tarif des emplacements est fixé à 5,50 € par marché ou 55 € l'abonnement à la saison.

Les truffes proposées à la vente devront être lavées, brossées et ressuyées correctement, **les degrés suffisants de maturité devront être respectés**. Nous vous demandons de prêter une attention particulière à la maturité des truffes pour faciliter le contrôle et la classification de vos produits.

Terroir de la truffe et de la fraise

Nous attirons votre attention sur le fait qu'aucune balance alimentaire autre que les balances officielles ne sera autorisée pour les transactions (conformément à la demande du Service de Protection des Consommateurs de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations – ex DGCCRF). Les balances alimentaires personnelles pourront être tolérées sur le lieu de vente pour la négociation.

Dans le cadre de notre démarche de développement durable, il serait souhaitable que les informations soient communiquées par mail, si vous possédez une adresse mail merci de bien vouloir nous la communiquer.

Nous adapterons le protocole sanitaire à l'ouverture du marché. Il sera rappelé sur le site internet www.truffe-perigord-noir.com. Nous vous invitons à consulter le site internet quelques jours avant la date du premier marché pour suivre les actualités liés à celui-ci.

En participant au Marché aux Truffes de Sainte-Alvère, vous acceptez tacitement de respecter le règlement du marché aux truffes de Sainte-Alvère ainsi que le protocole sanitaire mis en place.

Pour toutes demandes, les services de la mairie restent disponibles par mail à service.animation@ville-sainte-alvere.fr ou par téléphone au 05.53.73.55.85.

En comptant sur votre coopération qui permettra à notre marché de maintenir sa réputation de qualité, je vous prie d'agréer, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,
Conseiller Général Honoraire
Philippe DUCEN



Pièces-jointes :

- * Protocole Marché aux Truffes de Sainte-Alvère 2021-2022
- * Rappel du règlement